

Un budget volontaire

Face à une crise économique et sociale qui impacte directement les recettes de la Ville (baisse des recettes du casino, diminution des droits de mutations...), l'équipe municipale choisit clairement de poursuivre, à travers le Budget Primitif 2009, une politique courageuse et ambitieuse qui prend en compte les difficultés d'aujourd'hui tout en se donnant les moyens du développement futur d'Annemasse.

Soutien à l'économie et à l'emploi

L'enveloppe globale des crédits de dépenses d'équipement s'élève cette année à 20,8 millions d'euros et concerne aussi bien l'achèvement de grands équipements tels que le groupe scolaire Saint-Exupéry et la Maison des sports, que des opérations nouvelles comme l'aménagement et la piétonnisation de la place Libération.

Cette priorité donnée à l'investissement public assure le développement de la ville et marque **le soutien déterminé de la collectivité à l'activité économique et donc à l'emploi.** Le financement de ces projets est assuré par un fort autofinancement de près de 4 millions d'euros et par un recours mesuré à l'emprunt.



Des dépenses de gestion courante maîtrisées

Le budget 2009 a été élaboré dans un souci constant de maîtrise et d'économie des dépenses de gestion courante.

Ainsi, les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de moins de 1 % en 2009 sans remise en cause du service rendu aux Annemassiens et avec **la mise en service de nouveaux équipements majeurs** pour notre ville (groupe scolaire Saint Exupéry, Maison des Sports..)



Solidarité avec les plus fragiles

Conformément à nos choix politiques, le soutien affirmé aux actions en faveur des personnes les plus fragiles, notre engagement pour l'égalité des chances demeurent parmi nos préoccupations majeures et apparaissent plus que jamais indispensables au regard du contexte économique et social.

Cela se traduit par le renforcement de nos actions en faveur de la jeunesse, du scolaire, de la petite enfance, notamment à travers **l'application de tarifs modulés** permettant à chacun l'accès aux services municipaux et notre soutien aux associations culturelles, socioculturelles, sportives ...

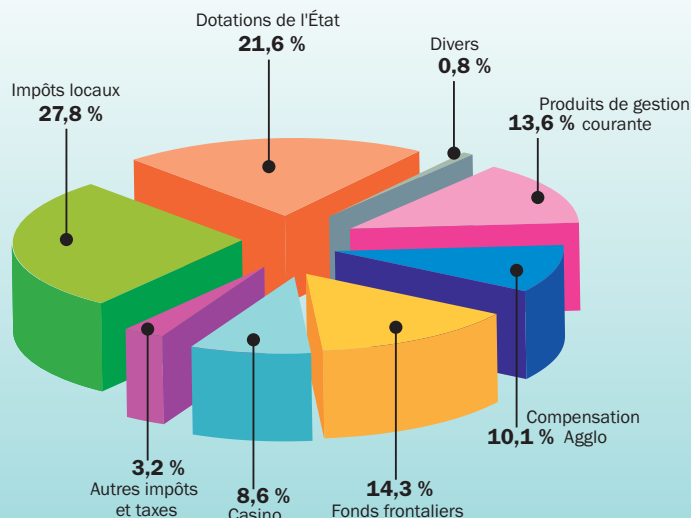
Augmentation mesurée des impôts : une décision nécessaire et responsable

Pour relever ces défis et assurer le développement à long terme de la ville sans mettre en péril les finances communales par un recours inconsidéré à l'emprunt, l'équipe municipale a opté pour une hausse modérée des impôts locaux sollicitant davantage les propriétaires dans un souci d'équité fiscale.

Malgré cet effort supplémentaire demandé aux Annemassiens, **les taux d'imposition de la ville demeurent parmi les moins élevés des villes moyennes**, et ce plus particulièrement pour la taxe foncière.

Par ce budget primitif 2009, nous assurons le développement de notre ville en maintenant un niveau d'investissement élevé, en limitant le recours à l'emprunt, en recherchant à travers l'impôt un effort de solidarité tout en gardant un constant souci de maîtrise des dépenses de gestion courante. Cette hausse d'impôt génère **un autofinancement important** qui assure non seulement le présent mais est un gage de réussite pour l'avenir.

André Becquet
1^{er} adjoint chargé des Finances



Répartition des recettes de fonctionnement

et rigoureux

Évolution des taux d'imposition

	Taxe d'Habitation	Taxe sur le Foncier Bâti	Taxe sur le Foncier Non Bâti
2008	13,32 %	14,56 %	30,18 %
2009	13,99 %	16,74 %	31,57 %

Pour quelle augmentation d'impôts ...

Une hausse moyenne de 1 € par mois pour un contribuable résidant non propriétaire et de **3,5 € par mois** pour un propriétaire-résident assujetti aux 2 taxes.

Les principales dépenses d'équipements pour 2009

Aménagement de la place Libération et piétonnisation	1.335.000 €
Groupe scolaire Saint Exupéry (fin d'aménagement)	641.000 €
Maison des sports (fin d'aménagement)	472.000 €
Aménagement du Parc Montessuit (fin d'aménagement)	420.000 €
Réalisation du péricentrique (suite)	271.000 €
Travaux d'entretien de voirie	420.000 €
Travaux dans les écoles	185.000 €
Réaménagement Hotel de Ville (service scolaire)	270.000 €
Pistes cyclables	100.000 €
Réserves foncières	821.800 €

Les grandes masses budgétaires

- Budget total 57,8 M €
- Budget de fonctionnement 40,7 M €
- Budget d'investissement 17,1 M €
- Dépenses d'équipements 9,4 M €

Les caractéristiques du budget

- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées avec une évolution de 0,94 %
- Un autofinancement en progression d'un montant total de 3.938.000 €
- Des dépenses d'équipements pour 9,4 M € plus 11,4 M € de crédits 2008 reportés
- Un recours à l'emprunt modéré avec une dette totale au 1^{er} janvier de 18,2 M €

Un souci constant : le développement durable

Les choix budgétaires de la ville sont toujours effectués dans un souci de **respect de l'environnement** et de prise en compte **du développement durable**.

Ainsi, l'ensemble de nos nouvelles constructions répond déjà aux futures normes de haute qualité environnementale, comme la chaufferie bois prévue pour la ZAC Sud Ouest et l'école Saint-Exupéry. De plus, un ensemble d'actions s'inscrivant dans la démarche de l'agenda 21 est mis en place notamment lié aux **modes de déplacements doux** (pistes cyclables, voies de bus en site propre...)



Pour 100 € de dépenses réelles de fonctionnement